

Département du Tarn  
Arrondissement de Castres

République Française  
\*\*\*\*\*

=====

|                         |  |
|-------------------------|--|
| * Date de convocation * |  |
| * 15 07 2026 *          |  |
| * Membres *             |  |
| * en exercice : 15 *    |  |
| * présents : 12 *       |  |

=====

DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU BEZ  
\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune du Bez, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine BERNOT, Maire, en séance ordinaire et publique.

Étaient présents : Mme Christine BERNOT, M. Paul MUFFATO, Mme Carole VIGUIER née JOUGLA, M. Cédric KOSLOWSKI, Mme Nadine MOUGEL née CAUSSE, Mme Katia SIGUIER née SABLAYROLLES, Monsieur Christophe REMY, M. Christophe BÉNAZECH, Madame Nathalie LAVAULT, M. Sylvain LIAGRE, Mme Angélique KEDADRA née ASSÉMAT et M. Michael MARTY.

Absents : M. Patrice ROUSSALY (représenté par M. Paul MUFFATO), Mme Estelle NÈGRE née CHAUVIN (représentée par M. Cédric KOSLOWSKI) et Mme Edith MARTY née STELLA (représentée par Mme Carole VIGUIER née JOUGLA).

A été élue secrétaire : Mme Carole VIGUIER.

**N° 45/2026**                      **Poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet à l'école du Bez**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que le groupe scolaire remanié, à la suite des travaux de restructuration, ouvrira ses portes dès la rentrée scolaire de septembre 2026. En raison des effectifs élevés, il apparaît nécessaire de prévoir une charge de travail supplémentaire pendant le temps de garderie, de cantine et de ménage. En conséquence, Madame le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet, soit 14,18 heures, pour renforcer temporairement les équipes de l'école du Bez pour l'année scolaire 2026/2027.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer, pour renforcer temporairement les équipes de l'école du Bez, un poste d'adjoint technique à temps non complet, soit 14,18 heures par semaine, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 2 juillet 2027.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Délibération certifiée conforme au registre  
et rendue exécutoire après publication le **23 JUL. 2026**  
et transmission au représentant de l'État le **23 JUL. 2026**

Carole VIGUIER, Secrétaire de séance

Christine BERNOT, Maire



Département du Tarn  
Arrondissement de Castres

République Française  
\*\*\*\*\*

DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU BEZ  
\*\*\*\*\*

\* Date de convocation \*  
\* 15 07 2026 \*  
\* Membres \*  
\* en exercice : 15 \*  
\* présents : 12 \*

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune du Bez, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine BERNOT, Maire, en séance ordinaire et publique.

Étaient présents : Mme Christine BERNOT, M. Paul MUFFATO, Mme Carole VIGUIER née JOUGLA, M. Cédric KOSLOWSKI, Mme Nadine MOUGEL née CAUSSE, Mme Katia SIGUIER née SABLAYROLLES, Monsieur Christophe REMY, M. Christophe BÉNAZECH, Madame Nathalie LAVAULT, M. Sylvain LIAGRE, Mme Angélique KEDADRA née ASSÉMAT et M. Michael MARTY.

Absents : M. Patrice ROUSSALY (représenté par M. Paul MUFFATO), Mme Estelle NÈGRE née CHAUVIN (représentée par M. Cédric KOSLOWSKI) et Mme Edith MARTY née STELLA (représentée par Mme Carole VIGUIER née JOUGLA).

A été élue secrétaire : Mme Carole VIGUIER.

N° 46/2026 Poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet à l'école du Bez

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un agent assigné au service de l'école du Bez a demandé un temps partiel et qu'il est nécessaire de combler le temps que cet agent n'effectuera pas. Madame le Maire propose de créer un poste temporaire d'adjoint technique contractuel à temps non complet, soit 11 heures par semaine, afin d'assurer un service optimal au sein du groupe scolaire mais également pour effectuer le ménage au sein des locaux de l'école et du secrétariat de mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer, pour renforcer temporairement les équipes de l'école du Bez et réaliser le ménage des locaux du secrétariat de mairie, un poste d'adjoint technique à temps non complet, soit 11 heures par semaine, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 31 août 2027.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Délibération certifiée conforme au registre  
et rendue exécutoire après publication le 23 JUIL. 2026  
et transmission au représentant de l'État le 23 JUIL. 2026

Carole VIGUIER, Secrétaire de séance

Christine BERNOT, Maire

